

Mars
2023

MAZIÈRES INFOS

n°235

Le bulletin d'information mensuel de la commune



11 mars

Concours de palets (Palet Maziérais)

15 mars

France Bénévolat (Chloro'Fil)

18 mars

Portes ouvertes (école)

19 mars

Course cycliste Cholet Pays de Loire

26 mars

Tournoi tac tik (OGEC)

01 avril

Marché de printemps (OGEC)

01 avril

Chasse aux œufs (Comité des fêtes)

01 avril

Repas à emporter (SPM Football)

07 avril

Conseil Municipal

ACCUEIL DU PUBLIC DE LA MAIRIE

Lundi au vendredi :

13 h 30 - 18 h 00

Samedi : 9 h 30 - 12 h 00



Tél mairie : 02.41.62.35.12

Tél urgence : 06.04.06.51.58

mairie@mazieres-en-mauges.fr



www.mazieres-en-mauges.fr

La journée mondiale de l'eau a lieu chaque année le 22 mars afin d'attirer l'attention sur l'importance de l'eau douce et de plaider pour la gestion durable de cette ressource naturelle.

Au niveau local, compte tenu du faible niveau des précipitations depuis le début de l'année, ce qui retarde la reprise des débits des cours d'eau et le remplissage des nappes phréatiques, le préfet de Maine-et-Loire décide de prolonger les mesures de restriction qui étaient applicables en fin d'année 2022. A ce jour, seul le remplissage des plans d'eau est interdit, quelle que soit la ressource utilisée et quel qu'en soit l'usage. D'autres restrictions seront attendues prochainement si les pluies se font rares.

Mais pas besoin d'attendre les restrictions officielles pour agir. Comme pour l'énergie, il convient de réfléchir à la façon d'en raisonner sa consommation.

Au potager, si les besoins d'arrosage sont malgré tout essentiels, la question peut se poser pour la pelouse et les massifs. Chacun, en réfléchissant à l'origine et l'alimentation de ses plantations, peut contribuer à optimiser sa gestion de la ressource en eau.

Plutôt que de faire couler l'eau du robinet pour arroser le jardin, je favorise l'utilisation de l'eau qui tombe sur mon terrain. Pour cela, je peux installer **des récupérateurs d'eau** sur les gouttières ou favoriser les écoulements en surface.

En parallèle, je limite mon arrosage en utilisant des solutions qui limitent l'évaporation comme **le paillage**.

En dehors des cultures vivrières, j'arrête tout autre arrosage. Des espèces adaptées s'installeront et s'adapteront aux conditions locales de mon terrain. Pour les jeunes plantations, les massifs d'arbustes ou de fleurs, je limite au maximum les arrosages. **Je favorise les espèces rustiques et locales adaptées ne demandant pas ou peu d'eau.**

Dans un contexte où les événements climatiques extrêmes sont de plus en plus réguliers, plus votre jardin aura un fonctionnement autonome, plus il se remettra de ces aléas.

Au-delà de l'arrosage de mon jardin, **je réfléchis plus généralement à la circulation de l'eau sur mon terrain.** Plus les milieux imperméables sont de faibles surfaces plus l'eau restera sur mon terrain, moins il y en aura dans les canalisations. **Moins de béton, plus de végétal !** Ainsi lors de gros épisodes pluvieux l'effet des crues sera moindre. C'est ce qu'on appelle la gestion intégrée des eaux pluviales.

L'eau nous concerne tous, c'est pourquoi nous avons besoin de l'aide de chacun d'entre vous.



Le Conseil Municipal, en bref

Adhésion au groupement d'achat électricité du SIEML

L'évolution du contexte géopolitique mondial a de fortes incidences sur le marché de l'énergie et nous assistons à un choc énergétique depuis la période post-covid, accentué par la guerre en Ukraine. Jusqu'à la fin de l'année 2023, la commune est membre du groupement de commandes coordonné par l'Agglomération du Choletais, pour l'acheminement et la fourniture d'électricité. Mais l'Agglomération du Choletais ne va pas renouveler le marché afin de mettre en œuvre une politique d'achat d'électricité économiquement plus avantageuse sur le territoire du Choletais en s'associant avec le syndicat intercommunal d'énergies du Maine-et-Loire (Sieml).

La commune décide d'adhérer au groupement de commandes pour d'électricité qui sera désormais coordonné par le SIEML. Le nouvel accord-cadre va permettre de disposer d'un accompagnement spécialisé pour la mise en œuvre d'une stratégie d'achat.

Centre technique municipal

Le projet de centre technique municipal retravaillé à la baisse par le maître d'œuvre est présenté. Les élus votent pour la version de 120 m² + 30 m² de préau pour un montant estimé de 337 920 € TTC pour la construction (sans les études).

Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès de l'Agglomération du Choletais dans le cadre du fonds de concours pour la ruralité qui a comme priorité de maintenir et de développer l'attractivité des communes rurales. Le montant de l'aide fléchée pour Mazières sur la période 2022-2026 est de 40 000 €.

Rappel : une demande de subvention a déjà été déposée dans le cadre de la DETR en 2021, et une subvention de 92 277 € a été accordée sur une base de 307 590 € HT de travaux éligibles (soit 30 %).

SIEML - Programme de rénovation de l'éclairage public

Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour la poursuite du programme de rénovation de l'éclairage public. Cette année, la rénovation envisagée porte sur le passage en LEDS des candélabres de la rue de la Crèche et du rond-point de la Crèche, ainsi que le candélabre du parking du complexe sportif. Le coût restant à charge pour la commune s'élèverait autour des 17 000 €. Également une étude pour remplacer l'éclairage du stade de foot avec des LEDS est sollicitée auprès du SIEML.

Fiscalité 2023

Après un rappel des résultats financiers prévisionnels de l'année 2022, des investissements projetés et de la crise énergétique ainsi que l'inflation, plusieurs scénarii d'augmentation de la fiscalité sont présentés. Forts de ces données, les élus sont invités à réfléchir pour le vote du budget et de la fiscalité, prévu en avril.

Les actualités communales, associatives et intercommunales

PORTES OUVERTES

Ecole Saint Joseph de Mazières en Mauges



Le samedi 18 mars 2023
de 10h à 12h
dans les locaux de l'école

Visite des locaux, échanges avec les enseignants, possibilité d'inscription

Contact : 02.41.62.35.05

Les enfants nés en 2020 feront leur première rentrée scolaire en Petite Section. Pour toute demande d'inscription, quel que soit l'âge de votre ou vos enfant(s), n'hésitez pas à me contacter :

Frédéric Lambert, directeur
@ : mazières.stjoseph@ce9.fr
Ecole privée Saint Joseph - 14 rue de la Forêt
49280 MAZIÈRES EN MAUGES

TOURNOI DE TAC-TIK

MAZIÈRES EN MAUGES
Salle de la Gagnerie

organisé par l'ogec

DIMANCHE 26 Mars 2023 à 14h
accueil dès 13h30

De nombreux lots à gagner

Vente de boissons, gâteaux & confiseries sur place

places limitées pré-inscriptions jusqu'au jeudi 23 Mars * 6 Euros * par joueur

INFOS & RESERVATIONS au 06.43.44.20.51 ou par mail: ogecsaintjo49280@gmail.com

Radar pédagogique

Période du 1er au 07 mars 2023
Emplacement situé au lieudit la Dargenterie.

Vitesse Pourcentage
Sens La Dargenterie → ZI
30 - 50 km/h 85,74%
>50 km/h 14,26%

ZI → rLa Dargenterie
30 - 50 km/h 85,61%
>50 km/h 14,38%

En recherchant plus finement dans les données recueillies par l'appareil, il s'avère que 5,67% des usagers dépassent la vitesse de 70 km/h.

Organisée par le Comité des Fêtes Mazières-en-Mauges

Chasse aux œufs En famille

Samedi 1er avril 2023
dans le parc Demartial

Accueil des participants :
CM : de 10h à 10h45
CE : de 10h45 à 11h30
Maternelle et CP : de 11h15 à 12h
(Pensez à vos paniers !)

Avec la participation des enfants du CME (Conseil Municipal des Enfants)
Les enfants de la maternelle au CE2 devront être accompagnés pour participer.

Un lot en chocolat sera offert à chaque participant!

Jeu « A la recherche de l'œuf d'Or » pour les enfants de CE/CM
Relève 3 défis et obtient les indices qui te permettront de localiser l'œuf d'Or et peut-être, pour les meilleurs challengers, de remporter une surprise!

BAR à HUITRES

Nouveauté pour les parents et tous les maziérais.
Un bar avec une dégustation d'huîtres seront proposés dès 11h sur le site. Convivialité assurée!

7 € l'assiette de 6 huîtres + un verre de vin blanc + une tartine beurrée

OGEC St Joseph
Marché de Printemps
Samedi 1 Avril 2023
11h-13h
Cour de l'école

Vente de chocolats, brioches, sirops, œufs et parfums.
Bon disponible sur intramuros.

Le club **SPM FOOTBALL** vous propose la vente de :

SP MAZIÈRES
TAJINE POULET
ou ROUGAIL SAUCISSES

Commande à déposer dans la boîte aux lettres du foyer de la SP MAZIÈRES avant le **25/03/2023**.
Les commandes seront à récupérer le 1er avril entre 10h et 12h au foyer du foot.
Bon disponible sur intramuros.

CONCOURS DE PALETS

SAMEDI 11 MARS 2023
MAZIÈRES EN MAUGES
SALLE DE SPORT

LAITON EN DOUBLETTE

INSCRIPTION **8€** + 2€ caution par joueur
14H (possibilité de paiement par carte bancaire)

OUVERT À TOUS
SALLE CHAUFFÉE

PRINCIPALE

1er Prix : 140€ + Trophée
2ème Prix : 100€ + Trophée
3ème Prix : 60€ + Trophée
4ème Prix : 60€ + Trophée

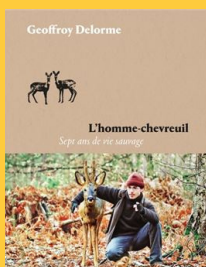
CHALLENGE PRINCIPALE ET CONSOLANTE
UN LOT POUR TOUS

Broyage de vos branchages

GRATUIT

Vendredi 28 avril 2023 de 14 h à 17 h, sur le parking de la Gagnerie à Mazières, venez broyer vos végétaux et repartez avec votre broyat.
Inscription obligatoire.

La sélection du mois



Amoureux de la nature, Geoffroy Delorme n'a pas vingt ans quand il aperçoit, dans la forêt, un chevreuil curieux et joueur. Le jeune homme et l'animal s'approprient. Geoffroy s'installe parmi ses semblables. Son expérience immersive va durer sept ans.

Il acquiert une connaissance unique de ces animaux et de leur mode de vie, il les observe, les photographie et communique avec eux. Il apprend à partager leurs joies, leurs peines et leurs peurs. Aujourd'hui, il raconte.

Retrouvez ce livre, et bien d'autres encore, dans votre bibliothèque.

L'association du mois

L'Amicale de Pétanque Maziéraise pointe sur la convivialité !
Retrouvez les adhérents de ce club amateur à partir du **04 avril à 14 h au Parc Demartial** pour la reprise des activités.

Ouverture cette année d'une section féminine.

Inscriptions sur place.





-Planning Relais Petite Enfance en Mars à Mazières :



-Avis aux photographes ! Une expo photo aura lieu lors de notre prochain Troc Plants du 29 Avril. Vous avez jusqu'au 24 Avril pour nous faire parvenir vos clichés sur le thème « Légumes originaux ou mise en scène rigolote » par mail à accueil@csichlorofil.fr De nombreux lots à gagner !

- **Exposition participative :**
Lots à gagner ! Par tirage au sort




-Planning des permanences Chloro'fil à la maison des associations : « Nous venons à vous ! » Vous êtes de plus en plus nombreux à profiter des permanences que nous mettons en place dans votre commune ! Voici le planning des prochains jours :

-France Bénévolat le 15 Mars. Pour ceux qui cherchent à devenir bénévoles ou les associations en recherche de bénévoles.

-Relais Petite Enfance le 22 Mars. Pour répondre à vos questions sur les modes d'accueil petite enfance (individuel et collectif), la fonction employeur. Et pour les pros de la petite enfance dans le cadre d'exercice des métiers de l'accueil individuel ou le sujet de la professionnalisation.

-Numérique Café le 29 Mars pour vous aider à vous servir de vos outils informatiques

Les aventures de Suzette ou la chronique du 

Aujourd'hui, Suzette décide d'appeler son amie Colette qui vit à Vihiers, cette dernière a chuté récemment dans son jardin.

Colette explique à Suzette qu'elle a glissé en voulant cueillir des fleurs. Elle a eu très peur mais heureusement, elle avait son collier de téléassistance ce qui lui a permis d'appeler de l'aide pour se relever rapidement

Les enfants de Colette avaient insisté pour mettre en place la téléassistance car ils habitent loin et ne peuvent se déplacer rapidement en cas de chute. Ils avaient d'ailleurs demandé au voisin de Colette s'il acceptait d'être sur la liste des personnes à prévenir, si elle déclenchait sa téléassistance. Il avait accepté et il est donc venu aider Colette lors de sa chute.

Suite à sa conversation avec amie, Suzette souhaite elle aussi avoir une téléassistance, elle a donc téléphoné au CLIC pour savoir comment mettre en place ce service.

...rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans le prochain numéro.

CLIC IGEAC (centre local d'information et de coordination),

- au pôle social (24 avenue Maudet 49300 CHOLET) uniquement sur rendez-vous ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
- et le vendredi de 14h00 à 17h00
- à Vihiers (2 Rue du Comte de Champagny)
- ou à domicile

Tél : 02.41.30.26.34
clic.choletais@gmail.com
Site Internet : clic-igeac.org

